

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Une session ordinaire du conseil municipal est tenue lundi le 4 juin 2012 à l'heure et au lieu ordinaire des sessions du conseil, sous la présidence du maire René Laverdière et des conseillers suivants : Gaston Bourgault, Richard Castonguay, Patrice Thériault, Myriam Bourgault, Nelson Lacroix. Absente : Brigitte Chouinard. Dans l'assistance, 8 personnes étaient présentes.

080-06-2012

1- ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Patrice Thériault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point varia ouvert :

- 1- Ordre du jour
- 2- Procès-verbal session régulière
- 3- Point informations
 - 3.1- Service incendie
 - 3.2- Loisirs
 - 3.3- Voirie
 - 3.4- Transport Adapté
 - 3.5- RIGD
 - 3.6- Comité touristique
 - 3.7- Salle
 - 3.8- Politique familiale
 - 3.9- Reconversion du collègue
- 4- Modification des règlements d'urbanisme
- 5- Rapport incendie 2011
- 6- Invitation – Journée sur l'agroforesterie et les perspectives de développement des produits forestiers non ligneux
- 7- Engagement monitrices terrain de jeux
- 8- Acceptation des journaux généraux # 392-393-394-395-396-398-399-400 et 401
- 9- Tournoi de golf des gens d'affaires
- 10- Tournoi de golf Service de santé MRC de l'Islet
- 11- Demande à portée collective à la CPTAQ
- 12- Demande d'aide financière – nouveaux horizons pour les aînés
- 13- Demande d'ajustement du carburant Steve Duval
- 14- Soumissions enlèvement des ordures
- 15- Période de question
- 16- Acceptation des comptes
- 17- Acceptation des dépenses incompressibles
- 18- Varia
- 19- Levée

081-06-2012

2- PROCÈS-VERBAL SESSION RÉGULIÈRE

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Myriam Bourgault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le procès-verbal de la session régulière de mai 2012 tel que présenté et signé par le maire René Laverdière.

3- POINT INFORMATIONS

3.1- Service incendie

Le maire René Laverdière mentionne que le schéma de couverture de risque en sécurité incendie est terminé et que le nouveau entre en vigueur. Chaque municipalité doit désormais adopter leur rapport annuel en sécurité incendie dans les délais prescrits sinon les municipalités risquent de recevoir la visite du ministère. L'adoption du rapport incendie de 2011 se fera au point 5.

3.2- Loisirs

La conseillère représentante, Myriam Bourgault mentionne qu'une demande de permis de boisson devra être faite pour le tournoi de balle qui aura lieu le 7 juillet prochain.

Il est aussi mention de la demande faite auprès de la Fabrique de Saint-Adalbert concernant du débroussaillage derrière le terrain de balle. Madame Murielle Coulombe mentionne que la visite des lieux est prévue mercredi soir.

La conseillère représentante Myriam Bourgault explique également que suite aux plaintes concernant la soirée du 31 décembre dernier, la sécurité sera accrue lors de la journée du tournoi de balle. En effet, un service de sécurité circulera parmi l'assistance pour le contrôle de la consommation d'alcool chez les mineurs.

3.3- Voirie

Le Maire René Laverdière explique que le 7^e rang Est sera réparé de chaque côté du pont. Le traitement de surface sera enlevé à ces endroits et du gravier sera installé. Du calcium sera également étendue pour contrôler la poussière. Les trous seront également réparés avec de l'asphalte froide.

L'employé municipal Normand Caron mentionne que le balayage des rues a été fait.

3.4- Transport Adapté

Le conseiller représentant Patrice Thériault mentionne que des soumissions ont été demandées pour le changement du véhicule 2006. Les soumissions varient de 95 000 \$ à 145 000\$. Il mentionne qu'une nouvelle réglementation entrera en vigueur sous peu concernant l'obligation d'avoir un passage dans le véhicule ce qui supprime des places. L'achat d'un plus long véhicule serait alors à prévoir pour maintenir le nombre de places.

L'achat d'un véhicule à essence au lieu d'un véhicule au diesel est discuté. Non pas pour l'économie de carburant mais surtout pour l'économie en réparation.

3.5- RIGD

Une réunion a été tenue dernièrement pour l'ouverture des soumissions pour la cueillette des ordures et récupération. La soumission retenue est celle de monsieur Jacques Bois. Le coût du contrat pour St-Adalbert sera de 101 633.34 \$ du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2015 et de 18 066.66 \$ pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2015

3.6- Comité touristique

Rien à signaler.

3.7- Salle

L'employé municipal Normand Caron mentionne que le service incendie procédera bientôt à l'enlèvement de l'antenne sur le toit de la salle Municipale.

3.8- Politique familiale

La conseillère représentante Brigitte Chouinard étant absente, la secrétaire donne quelques détails concernant la fête des nouveaux bébés et nouveaux résidents du 26 mai dernier.

3.9- Reconversion du collègue

Le maire René Laverdière explique que la Caisse Populaire est maintenant déménagé dans ses nouveaux locaux.

082-06-2012

4- MODIFICATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Adalbert désire que la MRC de l'Islet participe à la construction des nouveaux outils d'urbanisme de notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adalbert désire que le diagnostic initiale, le plan d'urbanisme, la cartographie et la supervision des travaux se fassent par la MRC de l'Islet alors que la partie réglementaire pourrait se faire par une firme externe;

CONSIDÉRANT QUE cette firme externe serait engagée par la MRC de l'Islet au nom de toutes les municipalités concernées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Castonguay, appuyé par Myriam Bourgault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la MRC de l'Islet sa participation à la construction des nouveaux outils d'urbanisme de la municipalité de Saint-Adalbert.

083-06-2012

5- RAPPORT INCENDIE 2011

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Gaston Bourgault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le rapport annuel 2011 en incendie.

6- INVITATION – JOURNÉE SUR L'AGROFORESTERIE ET LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX

La secrétaire fait la lecture de la lettre d'invitation.

084-06-2012

7- ENGAGEMENT MONITRICES TERRAIN DE JEUX

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adalbert a reçu trois curriculum vitae pour le poste de monitrice de terrain de jeux; soit Véronique Côté, Carolanne Bolduc ainsi que Laurie Thériault.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une subvention d'emploi d'été Canada pour le poste d'une monitrice de terrain de jeux.

CONSIDÉRANT QU'il y aura une augmentation du nombre d'enfants inscrits pour le terrain de jeux cet été et qu'il y aura nécessité d'avoir deux monitrices;

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Richard Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager Laurie Thériault ainsi que Carolanne Bolduc pour les postes de monitrices du terrain de jeux pour la saison 2012. Les postes seront de 35 heures par semaine au taux du salaire minimum en vigueur, soit 9.90 \$ de l'heure.

085-06-2012

8- ACCEPTATION DES JOURNAUX # 392- 393-394-395-396-398-399-400 ET 401

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Myriam Bourgault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les journaux # 392 – 393 – 394 – 395 – 396 – 398 – 399 – 400 et 401.

Tous les journaux ont été expliqués en détails aux élus par la secrétaire trésorière adjointe Roxanne Pelletier.

086-06-2012

9- TOURNOI DE GOLF DES GENS D'AFFAIRES

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Richard Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer la somme de 125 \$ pour 2 participants lors du 23^e Tournoi de golf des gens d'affaires. Messieurs Gaston Bourgault,

conseiller et René Laverdière, maire représenteront la municipalité.

087-06-2012

10- TOURNOI DE GOLF SERVICES DE SANTÉ MRC DE L'ISLET

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Patrice Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer l'inscription de monsieur René Laverdière pour le tournoi de golf de la Fondation des Services de Santé de la MRC de l'Islet au coût de 125 \$.

088-06-2012

11- DEMANDE À PORTÉE COLLECTIVE À LA CPTAQ

CONSIDÉRANT QUE l'article 59 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* permet à la MRC de L'Islet de soumettre une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) aux fins de déterminer dans quels cas et à quelles conditions de nouvelles utilisations à des fins résidentielles pourraient être implantées en zone agricole provinciale sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de L'Islet a adopté une résolution, le 13 juin 2011, afin d'initier une demande pour l'implantation de résidences, en vertu des dispositions de l'article 59 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec* (LPTAAQ), soit pour une demande à portée collective;

CONSIDÉRANT QUE la CPTAQ a émis, le 6 mars 2012, un compte rendu et une orientation préliminaire concernant la demande à portée collective de la MRC de L'Islet (dossier 372876);

CONSIDÉRANT QUE dans un délai de 45 jours, la CPTAQ doit recevoir des avis favorables de chacune des parties intéressées afin d'émettre une autorisation dans le sens de l'orientation préliminaire;

CONSIDÉRANT QUE l'orientation préliminaire répond à l'entente convenue lors d'une rencontre tenue le 1^{er} novembre 2011 et qui réunissait les représentants de la MRC de L'Islet, les municipalités locales concernées, la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud ainsi que les membres de la CPTAQ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite regarder la possibilité d'ajouter un élément nouveau, soit celui de permettre au propriétaire d'un lot acquis avant la date de dépôt de la demande par la MRC, soit le 13 juin 2011, de pouvoir soumettre une demande à la CPTAQ pour la construction d'une résidence, s'il a mis en place des activités agricoles sur la propriété visée et s'il a reçu les appuis de la MRC et de l'UPA;

CONSIDÉRANT QUE le but visé pour cette nouvelle demande est d'aider certains propriétaires ayant déjà investi des montants d'argent pour développer des projets agricoles sur notre territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Myriam Bourgault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Adalbert signifie à la CPTAQ son avis favorable concernant l'orientation préliminaire relative à la demande à portée collective numéro 372876 et demande à la CPTAQ de regarder la possibilité d'ajouter un élément supplémentaire, soit celui de permettre à un propriétaire d'un lot acquis avant la date de dépôt de la demande par la MRC, soit le 13 juin 2011, de pouvoir soumettre une demande à la CPTAQ pour la construction d'une résidence s'il a mis en place des activités agricoles sur la propriété visée et s'il a reçu les appuis de la MRC et de l'UPA.

089-06-2012

12- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AINÉS

Il est proposé par Patrice Thériault, appuyé par Richard Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire une demande de subvention au programme Nouveaux Horizons pour les Aînés pour la réparation des salles de bain de la salle communautaire.

090-06-2012

13- DEMANDE D'AJUSTEMENT DU CARBURANT STEEVE DUVAL

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Myriam Bourgault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la somme de 4 124.86 \$ à monsieur Steeve Duval pour l'ajustement du diesel à son contrat d'entretien des chemins d'hiver.

091-06-2012

14. SOUMISSIONS ENLÈVEMENT DES ORDURES

CONSIDÉRANT QUE la Régie Intermunicipale de Gestion des Déchets de L'Islet-Sud a demandé des soumissions pour la cueillette et le transport des déchets et de la récupération pour tout le territoire des municipalités suivantes : Villes Saint-Pamphile, Sainte-Perpétue, Saint-Adalbert, Saint-Marcel, Saint-Omer et Tourville, du 01/07/2012 au 31/12/2015;

CONSIDÉRANT QUE la soumissions retenue est celle de Monsieur Jacques Bois au montant de 119 700.00 \$ pour les 3 ½ ans pour la municipalité de Saint-Adalbert;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Castonguay, appuyé par Myriam Bourgault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le contrat ci-haut décrit, tel que préparé par la Régie Intermunicipale de Gestion des Déchets de L'Islet-Sud.

Il est également résolu par la présente d'autoriser le maire et la Directrice Générale par intérim à signer ledit contrat.

15- PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Murielle Coulombe remercie la municipalité de Saint-Adalbert ainsi que le service incendie de Saint-Adalbert pour leur implication lors du spectacle de Georges Hamel en mai dernier.

Elle mentionne également qu'une quête pour le cancer a été faite pendant le spectacle à la demande de monsieur Hamel. Cette quête a permis d'amasser la somme de 890 \$ et le montant a été augmenté à 1000\$. Cette somme sera remise au service d'oncologie de L'Hôtel-Dieu de Montmagny.

092-06-2012

16- ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des comptes au montant de 41 446.95 \$. La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par les conseillères Brigitte Chouinard et Myriam Bourgault. Ces dernières ont apposé leurs initiales.

093-06-2012

17- ACCEPTATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Il est proposé par Patrice Thériault, appuyé par Myriam Bourgault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la secrétaire à payer les dépenses incompressibles du mois.

18- VARIA

Aucun point à varia.

19- LEVÉE

Il est proposé par Nelson Lacroix de lever l'assemblée à 20h15.

Maire : _____

Sec. : _____

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses décrites ci-devant.

Roxanne Pelletier, secrétaire-trésorière adjointe